

Orsation de faire un voyage à l'étranger. On assure que leurs Majestés iront en Italie. La régence serait confiée à Don Fernando.

On prend des précautions sanitaires contre le Choléra.

Madrid, 31 août.

Aujourd'hui a eu lieu l'adjudication des dettes amortissables.

Le gouvernement avait fixé les cours de 32,50 pour la première intérieure, de 20 pour la deuxième intérieure et de 31,50 pour la deuxième extérieure.

Les particuliers ont offert pour la première intérieure 32,34 35, pour la deuxième intérieure de 19 25 à 20 50 et pour l'extérieure de 31 à 31,50.

Francfort, 31 août.

La Diète Germanique s'est réunie aujourd'hui.

Les représentants de Saxe-Weimar de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Méiningen, ont protesté contre la convention de Gastein et proposé de porter la question devant un tribunal d'arbitres.

La Diète s'est ajournée pour huit semaines.

Paris, 31 août.

Voici les résultats de la première Journée des courses.

Le prix de la Favorite a été gagné par Vauresson, le prix de la Forêt-Noire par Soid, le prix d'Ifzheim par Doge, le Saint-Léger continental par Manderin et le prix de Rastatt par gaulois.

Les courses ont été magnifiques. Le temps était superbe et l'assistance nombreuse et brillante.

## RAPPORT

SUR

### L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES

DE LA VILLE DE ROUBAIX

PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

### TITRE XVIIII SCIENCES ET ARTS.

SECTION I<sup>re</sup> — PHYSIQUE. — CHIMIE.

Ces deux cours, faits par M. Jaudeau, professeur, ont lieu alternativement chaque semaine de huit heures à neuf heures du soir, savoir : lundi, Chimie, mercredi, Physique.

Le nombre des auditeurs est habituellement de environ 150.

SECTION II. — BIBLIOTHÈQUE.

Bibliothécaire : M. Théodore Leuridan, qui est en même temps, archiviste de la ville.

Nombre de volumes imprimés, 5,000 à 6,000.

Nombre de manuscrits 15.

Heures d'ouverture, tous les jours, savoir : les dimanches et les fêtes de dix à une heure ; les mardis, jeudis et samedis, de neuf heures à midi, et les autres jours de quatre à neuf heures du soir.

On a joint à cet établissement un Musée industriel très intéressant et très utile pour l'industrie de Roubaix, ainsi qu'un Musée artistique.

SECTION III. — LANGUE ANGLAISE.

Un cours gratuit de la langue anglaise a été institué en 1864. Il se fait provisoirement dans le local du cours de physique.

Professeur M. Van Hove.

SECTION IV. — ÉCOLE ACADÉMIQUE.

Cette école qui date de 1833, a été réorganisée récemment. Elle compte 2 pro-

fesseurs en titre : M. Mills, pour le dessin artistique et la peinture ; M. C. Lecombe, pour le dessin artistique et industriel. Il se fait, en outre, un cours de dessin linéaire et un cours de mathématiques.

Le nombre des élèves est de 12 pour la peinture et de 99 pour le dessin.

SECTION V. — ÉCOLE DE MUSIQUE.

L'école de musique dont M. Victor Delannoy est directeur, comprend neuf cours faits par cinq professeurs, savoir :

Deux cours de solfège pour les garçons, par M. V. Delannoy.

Un cours de solfège pour les demoiselles, par M. Seynaeve-Vugk.

Un cours de chant d'ensemble, par M. Julien Catteau.

Un cours de violon par le même.

— de clarinette et autres instruments de bois, par M. Lebaqz.

Un cours d'instruments de cuivre, par M. Heinevetter.

Un cours d'instruments de cuivre par M. S. Jamar.

Le nombre d'élèves qui suivent ces différents cours est d'environ 180.

SECTION VI. — SOCIÉTÉS DE MUSIQUE.

La plus ancienne de ces sociétés est la Grande Harmonie de Roubaix, autrefois musique de la Garde Nationale, fondée en 1824. Depuis cette époque jusqu'en 1853 elle a eu pour chef M. Charles Vugk. Elle est aujourd'hui dirigée par M. Victor Delannoy.

Président de la société : M. Pierre Parent, vice-président, M. Brun-Lavoine.

Le nombre des musiciens est de 70.

Les répétitions ont lieu dans un local appelé Cercle de la Grande Harmonie, situé rue du chemin de fer.

La Société des Fanfares est composée de jeunes amateurs au nombre de 30.

Directeur M. Henri Delporte.

La Société Chorale, formée en 1857, a pour objet l'étude du chant d'ensemble. Elle compte 50 membres.

Directeur : M. Julien Catteau.

L'Union Chorale.

Directeur : M. Désiré Catteau.

SECTION VII. — TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — LIBRAIRIE.

M<sup>me</sup> Veuve Béghin, brevet de libraire 11 juillet 1826, de typographe 9 août 1852, et de lithographe 9 août 1852.

M. J. Reboux, brevet de lithographe 14 février 1816, de typographe 27 juin 1846, de libraire 27 juin 1846.

M. Lesquillon, brevet de libraire 5 novembre 1856, de typographe 12 juillet 1862, de lithographe 18 mai 1862.

M. Florin, brevet de lithographe 26 avril 1839, de libraire 15 septembre 1859, de typographe 12 juillet 1862.

M. Hazebroeck-Lefebvre, brevet d'imprimeur-lithographe du 19 mars 1839.

SECTION VIII. — THÉÂTRE.

L'époque d'ouverture et celle de fermeture du théâtre ne se renouvellent pas ordinairement dans la même année, c'est pourquoi on appelle année théâtrale, la période de temps pendant laquelle le théâtre est ouvert à des représentations régulières. Cette période commence à Roubaix le premier septembre et finit à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. Nous sommes donc obligés, pour donner un aperçu complet des travaux d'une direction d'empêcher sur les deux exercices, inconvénient peu important d'ailleurs.

Année théâtrale 1864-1865.

Directeur : M. Steiner.

Subvention accordée par la ville, 10,000 francs.

Du 21 septembre 1864 au 19 avril 1865, en 94 représentations, il a été monté 108 pièces différentes, savoir : 32 comédies, 16 drames, 14 opéras-comiques ou opérettes et de 46 vaudevilles.

## TITRE XIX AGRICULTURE.

SECTION I<sup>re</sup> — DIVISION DU TERRITOIRE.  
(D'après la statistique de 1864).

	Hect. Ares.
Terres labourables et prairies artificielles.	633 61
Pres naturels et pâturages.	12 07
Bois.	125
Jardins.	125
Vergers.	114 34
Superficies non-cultivables, constructions, routes, chemins, rues, cours deau, cimetières, etc.	393 89
Total	1,275 31

Les cultivateurs sont au nombre de 68 dont 10 exploitent de 20 à 51 hectares, 9 — de 13 à 20 —, 49 — moins de 15 —.

SECTION II. — PRODUIT DES RÉCOLTES.

	Hect. Ares.	prod. moy. par hect.
Froment d'hiver.	244 57	23 h. —
— de printemps.	44 47	23 —
Seigle.	22 62	28 —
Orge.	1 20	60 —
Avoine.	80 57	275 —
Pommes de terre.	63 32	—
Légumes secs.	3 93	—
Bétyeraves à sucres.	42 16	370 Q. m.
— à vaches.	28 21	390 —
Colza.	5 30	15 hect.
Lin.	58 13	3 —
Cameline.	2 50	22 —
Foin.	123 44	—
Treille.	58 58	—
Luzerne.	3 25	78 quint.
Autres plantes fourragères.	4 19	—

SECTION III. — ANIMAUX DE FERME.

Chevaux et poulains.	134
Taureaux.	6
Bœuf.	1
Vaches.	566
Moutons et brebis.	112
Porcs.	37

(La suite au prochain numéro)

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

L'Administration et le Conseil municipal ont été installés aujourd'hui à deux heures.

En l'absence de M. Julien Lagache, M. Pierre Parent, conseiller municipal, a donné lecture au conseil du décret impérial portant nomination des Maire et adjoints et après avoir reçu le serment de M. le maire il en a dressé procès-verbal.

M. Ernoul-Bayart a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs, Avant de procéder à votre installation, je sens le besoin de vous témoigner la satisfaction que nous éprouvons, mes adjoints et moi, de nous retrouver avec une grande majorité des membres de l'ancien Conseil, qui nous ont constamment accordé une bienveillance et une confiance que nous sommes heureux de pouvoir constater.

Grâce à cette bonne entente du Conseil et de l'Administration, nous avons pu nous occuper ensemble, et dans les meilleures conditions possibles, des intérêts généraux de notre bonne ville de Roubaix, et les nombreuses améliorations de toutes sortes que nous avons pu faire exécuter en ont été les heureux résultats. Les électeurs, en nous accordant, de nouveau, leurs suffrages, dans les élections qui viennent d'avoir lieu, nous ont donné un précieux témoignage de leur contentement et de leur approbation.

Nous éprouvons la même satisfaction vis-à-vis des nouveaux conseillers municipaux, dont les noms viennent de sortir de

l'urne électoriale. Leurs bonnes intentions et leur honnêteté nous ont suffisamment connus, pour nous assurer que nous trouverons en eux de utiles et bienveillants auxiliaires.

Dans la ferme conviction, Messieurs, que nos sentiments sont les mêmes, que nous voulons les uns et les autres travailler, avec ardeur, à la prospérité et au bien-être de la chose publique, nous allons reprendre les rênes de l'administration, avec confiance, et poursuivre avec la plus grande activité, l'exécution de tous les projets approuvés, et l'étude de ceux d'entre eux qui, par suite de modifications, ont encore besoin d'être soumis à votre approbation. Nous examinerons ensuite les nouveaux projets que nos finances nous forcent d'ajourner.

Nous avons la ferme espoir, Messieurs, que la meilleure entente ne cessera de régner entre l'Administration et le Conseil; tous nos efforts tendront à atteindre ce but; c'est, au surplus, le seul moyen de faire le bien, que nous désirons tous, avec la plus vive ardeur.

M. le maire a ensuite reçu le serment des membres présents et les a installés dans l'ordre suivant.

- MM. PIERRE PARENT,  
PIERRE TIERS.  
POLLET-DESQUIENS.  
GUILLAUME LEFEBVRE.  
PIERRE CATTEAU.  
ACHILLE WIBAUX.  
J.-B. FERRET-DUTHOIT  
EDOUARD HANNART.  
J.-B. DUCATTEAU.  
EMILE FRAZEAU.  
L. WATINE-WATTINNE.  
LOUIS ECKMAN.  
DELBECQ-DESFONFAINES.  
AMÉDÉE PROUVOST.  
LOUIS VOREUX.  
MOTILEY-JONVILLE.  
ACHILLE DEWARLEZ.  
MOTTE-BOSSUT.  
LEFOCART-DUVILLIEZ.  
J.-B. DUBURCO.  
TOULEMONDE-NOLLET.  
SIOEN-PIN.  
ALEXANDRE DELAOUTRE.  
CHARLES BOURBIER.  
F. DUTHOIT.  
DUBAR-FERRIER.  
DENIS SALEMBIER.  
HENRI TERNYNCK.

Ce soir à sept heures, la Grande Harmonie a donné une sérénade à l'occasion de l'installation du Conseil municipal à deux heures.

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, 2 septembre 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Un bruit singulier, répandu je ne sais trop dans quel but, se répand depuis quelque temps avec trop de persistance pour que je ne vienne pas, protester contre le dire des personnes intéressées à dénaturer les intentions que j'ai antérieurement exprimées à propos de la création d'un collège municipal à Roubaix.

Pour faire taire la malveillance, permettez-moi, Monsieur, de faire appel à votre impartialité et de solliciter de votre obligeance la reproduction dans votre journal de la proposition que j'ai eu l'honneur de déposer entre les mains de M. le maire de la ville de Roubaix, le 15 novembre 1861.

Quand je songe qu'il a suffi du désir

manifesté par moi devant le conseil municipal de voir créer à Roubaix un collège communal pour qu'on vienne suspecter mes intentions, j'avoue que je ne comprends rien à une pareille hostilité.

Veillez, Monsieur, agréer, etc.

HENRI TERNYNCK.

Voici la reproduction textuelle de la proposition déposée entre les mains de M. le Maire, en présence de MM. les membres du Conseil municipal, le 15 novembre 1861, par M. Henri Ternynck :

« Je pense qu'il n'y a pas dans tout l'Empire une seule ville de 50,000 âmes qui n'ait un Collège communal. La population de Roubaix s'est souvent élevée comme il se faisait qu'une ville aussi importante que la nôtre n'ait pas songé à créer un établissement de tout semblable à celui qui existe à Tourcoing.

« Je viens solliciter l'attention du Conseil sur l'organisation du Collège de Tourcoing.

« Il me semble que l'importance de la ville de Roubaix nous impose l'obligation de la doter d'un établissement si utile à tous les points de vue. Je prie donc Monsieur le Maire de vouloir bien consulter le Conseil sur l'utilité de ce projet, qui, je l'espère, mérite toutes ses sympathies.

HENRI TERNYNCK.

Membre du Conseil municipal.

Les élections du 31 août 1865, pour le tribunal de commerce de Lille, ont donné le résultat suivant :

Ont été nommés juges : MM. Th. Barrois, Th. Bernard.

Juges-suppléants : MM. Ch. Mas, Aug. Wallaert.

Les stations du chemin de fer de Lille à la Bassée, dont les emplacements ont été approuvés par décision de M. le ministre des travaux publics du 22 de ce mois sont les suivantes : Violaines (Pas de Calais), La Bassée, Don, Wavrin, Loos et Thumesnil.

### TIR A LA CARABINE.

Voici les résultats du Tir à la carabine qui a été clos lundi, à quatre heures.

Les quatre-vingt-dix-tireurs qui ont pris part au Tir, venaient des villes de Bruxelles, Tournai, Charleroy, Mons, Ypres, Dixmude, Roulers, Scharbeck, Framerie, Lemnaps, Floreffe, Nimy, Dompremy, St-Quentin, Paris, Arras, Valenciennes, Le Cateau, Ham, Marquette, Tourcoing, Roubaix.

Pendant les sept jours de la durée du concours il a été tiré environ 6,500 balles, 350 blancs ont été touchés et tous les prix ont été obtenus par des balles enfonçant le centre.

Ces résultats sont en tous points remarquables.

Les tireurs de Roubaix n'ayant pas pris part au concours pour les prix d'honneur, par une attention dont on appréciera toute la délicatesse, l'Administration municipale leur offre un prix d'honneur. (L'histoire de Roubaix, cinq volumes et une médaille bronze frappée à l'occasion de l'inauguration des eaux de la Lys.) Ce prix sera tiré le lundi 4 courant, à dix heures du matin. Tous les tireurs de Roubaix qui ont pris part au concours ne devront payer aucune rétribution pour être admis.

### PRIX D'HONNEUR.

1<sup>er</sup> Prix. (Médaille d'or.) André Alexandre, de Charleroy, 10 blancs.

2<sup>e</sup> Prix. (Médaille de vermeil.) Baert, de Bruxelles, 9 blancs.

Cette médaille a été ajoutée par la com-

tuellement assaillie par de sinistres réflexions. Il a des compagnons, dans sa pauvreté, et moi, dans ma fortune, je n'en ai aucun.

Les lettres de Robert, les visites de M. de Saurles, les seuls liens qui me tiennent encore attachés à la terre, et leur tendresse est mon unique consolation. Mais cette consolation même est pleine d'amertume. Car, je crois que la mal qu'on a fait, on doit l'expier en ce monde, en attendant l'éternité de l'autre. Et la Bible dit que les péchés des pères seront poursuivis dans leurs descendants jusqu'à la septième génération. Si ce n'était pas assez de ce que j'ai souffert ! Si mes pauvres enfants devaient achever mon expiation ! Oh ! Dieu ! comme mon cœur se serre à cette pensée !

Depuis quelque temps, j'éprouve des étourdissements pareils à des congestions cérébrales. Je sors quand même, me trouvant encore plus mal chez moi que dehors. Un jour je tomberai dans la rue et l'on me ramassera au coin d'une borne. Je voudrais que ce que je n'ai pu faire pendant ma vie, par ma honteuse lâcheté, fût fait au moins après ma mort. Que les cent mille francs, dont je me suis si indignement emparés, soient restitués à M<sup>me</sup> de Saurles, avec l'intérêt de cet argent, à dater de l'époque où il a été remis entre mes mains, et je désirerais qu'on y joignît encore quelque chose, comme une compensation aux soucis que M<sup>me</sup> de Saurles a eus pour l'éducation de ses enfants, aux privations qu'elle a dû souvent s'imposer, tandis que j'usais de son bien.

Vilà, mon cher curé, ce que je viens demander, le cœur contrit, à votre attention affective, à votre pitié. Je souhaiterais que tout cela fût fait par vous-même,

un peu secrètement, si c'est possible. Mon fils a le cœur si loyal et si généreux ! Je suis sûr que, si vous lui dites que je vous ai personnellement prié de régler sans autre intervention cette affaire, il n'en demandera pas plus, et vous remettra la somme nécessaire. Si pourtant, il faut lui montrer ma confession, montrez-là lui, hélas ! quoiqu'il me soit triste de penser que ma mémoire ne sera pas si honorée par lui. Mais l'essentiel, c'est que la restitution soit faite, fargement, pleinement.

J'ai lu, je ne sais où, l'histoire d'un pauvre homme, que le souvenir d'une promesse qu'il n'avait point accomplie, empêchait de dormir dans son cercueil. Depuis bien des années, le repos m'a été enlevé, je voudrais au moins le retrouver dans la tombe.

Adieu, monsieur le curé ; merci pour tous les témoignages d'affection que vous m'avez accordés. Adieu. Priez pour moi.

Claude MAZEROLLE.

### CHAPITRE XII.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

Il y a deux siècles et demi, que Galilée, par une de ces observations qui échappent au vulgaire, et qui frappent les hommes de génie, conçut, dit-on, la première idée du baromètre. Dès cette époque, l'instrument construit par Torricelli, perfectionné par d'autres physiciens, sert à mesurer la hauteur des montagnes, annonce au voyageur, au paysan, au malade, les variations de température, contre lesquelles il doit se prémunir. Mais le cœur humain a aussi son ciel, son atmosphère, ses saisons et ses révolutions, et dans ce cœur, il y a un

autre baromètre invisible, impalpable qui, par de vives gradations ou de subits affaissements par des contractions incompréhensibles et des pressentiments indéchiffrables, annonce les variabilités de cette région intérieure, les jours de joie et de soleil, les nuages noirs, les tempêtes et les pluies de larmes.

Depuis quelque temps, Robert éprouvait une tristesse dont il ne pouvait se rendre compte. C'était le pronostic de l'orage qu'il devait supporter. Ligne par ligne, il lui en palpitait et en tremblant la lettre de son père, et cette lettre, écrite de la main d'un mourant, enfouie dans une obscure armoire découverte par hasard, jetait sur son passé et son avenir une lueur sinistre. Par là, il s'expliquait la conduite des gens de son village envers lui, et l'invincible répugnance de madame Saurles ; par-là, il voyait s'écrouler tout l'édifice de ses rêves les plus chers, tous ses projets de mariage avec Clotilde, son espoir, son bonheur, peut-être même le bonheur qui en ce moment souriait à sa couche.

Cette confession qui, avec la rapidité de l'éclair, emportait son imagination si loin et bouleversait son existence, nul autre que lui pourtant ne l'avait vue ; aucun être vivant n'en avait la moindre notion. Il lui était aisé de l'aneantir, de déchirer, de brûler ces légères feuilles de papier, plus terribles que les feuilles sibyllines, et il n'en restait plus aucune trace, et personne au monde ne soupçonnerait seulement qu'elles eussent jamais existé.

Mais une telle idée ne pouvait atteindre une âme telle que la sienne. Dans le soulèvement de son honneur, il ne se contentait pas même du vœu de restitution et

de réparation formulé par son père. Il allait bien au-delà.

Se lever, en entrant dans sa chambre, le trouva la tête baissée sur sa poitrine, absorbée dans de profondes réflexions. « Victor, dit-elle vient de me quitter, je n'ai pas cherché à le retenir. Je t'avais vu inquiet, et il me tardait de te rejoindre. Peux-tu me confier à présent l'affaire qui t'est survenue et qui t'a si vivement saisi, et qui te rend à présent encore si soucieux ? Vois-tu, je ne sais qu'une ignominieuse petite fille ; mais je t'aime si bien ! Et quand on voit souffrir ceux que l'on aime, il me semble que cela fait mûrir tout d'un coup la raison. »

En parlant ainsi, elle s'appuyait sur le dossier de sa chaise, et le regardait avec une tendre sollicitude, et du bout des doigts lui effleurait les cheveux, comme on fait à un enfant que l'on caresse.

Merci ! ma bonne petite sœur, répondit Robert en essayant de sourire. Tu sauras ce qui m'a surpris, mais pas à présent.

Il ne voulait rien lui dire de sa découverte, avant d'avoir pris sa résolution.

Allons-nous promener, ajouta-t-il en se levant, d'un air dégagé. Le temps est beau. Je te montrerai, dans les bois de la Sauvage, un charmant sentier que j'ai suivi en revenant un matin de la chasse, que tu ne connais pas encore, et nous reviendrons nous asseoir sur notre rocher.

— Mais tu n'as pas déjeuné ?

— Tu n'as pas envie de déjeuner. C'est pour mieux dîner.

— Tu ne me trompes pas ? Tu n'es pas malade ?

— Non, pas le moins du monde.

— Tu me le jures ?

— Certainement. Allons ! »

Elle le regarda encore, pour s'assurer qu'il ne la trompait réellement pas, e comme il souriait de nouveau, elle alla prendre son ombrelle, et ils sortirent.

X. MARMIER.

(La suite au prochain numéro).

### DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées des boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 <sup>re</sup> levée	8 <sup>h</sup> 10 mat.	8 <sup>h</sup> 20 mat.	8 <sup>h</sup> 30 mat.
2 <sup>e</sup> levée	10 50 mat.	11 » mat.	11 10 mat.
3 <sup>e</sup> levée	1 25 soir.	1 25 soir.	1 45 soir.
4 <sup>e</sup> levée	5 30 soir.	5 40 soir.	5 50 soir.
5 <sup>e</sup> levée	7 45 soir.	7 55 soir.	8 05 soir.

  

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 <sup>re</sup> levée	8 <sup>h</sup> 35 mat.	8 <sup>h</sup> 40 mat.	8 <sup>h</sup> 50 mat.
2 <sup>e</sup> levée	11 15 mat.	11 25 mat.	11 35 mat.
3 <sup>e</sup> levée	1 50 soir.	1 55 soir.	2 05 soir.
4 <sup>e</sup> levée	5 55 soir.	6 » soir.	6 10 soir.
5 <sup>e</sup> levée	8 10 soir.	8 15 soir.	8 25 soir.